Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Apt signe son nouveau contrat de ville ‘Engagement Quartier 2030’



Le vendredi 15 novembre, Véronique Arnaud-Deloy, maire d’Apt, Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d’Apt Luberon (CCPAL), Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, et Sébastien Maggi, secrétaire général adjoint de la préfecture de Vaucluse et sous-préfet chargé de mission à la politique de la ville, ont signé le contrat de ville ‘Engagement Quartier 2030’.

Le contrat de ville 2024-2030 ambitionne de renforcer la participation citoyenne afin de construire des quartiers plus sûrs, orientés vers le plein emploi, favorisant les solidarités, et qui s’inscriront dans la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

transition écologique. « La 1re signature datant de 2004, le contrat de ville totalise désormais 20 ans d'existence qui constituent un socle solide », a affirmé Gilles Rippert.

Piloté par la Ville d'Apt, qui vient de signer ce nouveau contrat de ville, l'appel à projets 2025 invite les acteurs associatifs à développer des actions innovantes pour répondre à ces thématiques sur la commune, et en particulier dans les quartiers du centre-ville, Saint-Michel, La Marguerite et Saint-Joseph. « Les contrats de ville ont une importance capitale dans l'amélioration de la qualité de vie, de l'accès à l'éducation, à la formation, à l'emploi et aux loisirs dans les quartiers prioritaires », a ajouté Sébastien Maggi.

Six objectifs

Le contrat de ville 'Engagement Quartier 2030' répond à six objectifs :

- Améliorer la réussite éducative des jeunes de 3 à 25 ans et soutenir la parentalité.
- Renforcer la coordination en matière d'emploi pour mieux atteindre les publics.
- Réduire l'isolement des personnes seules, notamment les plus âgées.
- Engager une transition écologique populaire et solidaire axée sur l'amélioration du quotidien, du cadre et de la qualité de vie des habitants, incluant le logement et l'alimentation.
- Répondre aux besoins en santé des habitants.
- Soutenir la vie associative, la participation et les initiatives citoyennes.

Un Fonds de participation des habitants

En parallèle de ce nouveau contrat de ville, le Fonds de participation des habitants sera mis en place en 2025 afin d'accompagner et de soutenir des projets ponctuels portés collectivement par des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Le Fonds sera alimenté par la Ville d'Apt, l'État et Grand Delta Habitat. « Ce tout nouveau fonds favorisera les initiatives et projets totalement adaptés aux besoins des habitants », a expliqué Dominique Santoni.

« Aujourd'hui, et plus que jamais, l'enjeu est d'unir nos efforts pour améliorer de manière significative le quotidien des habitants du quartier prioritaire de la ville », ont conclu Véronique Arnaud-Deloy, maire d'Apt et Émilie Sias, adjointe à la politique de la ville

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

(vidéo) La Chambre régionale des comptes de PACA demande aux citoyens des thèmes de contrôle



La Cour des comptes et les chambres régionales et territoriales lancent leur 3e campagne de participation citoyenne. Cette initiative permet à chacun de proposer des thèmes de contrôle et d'enquête pour les juridictions financières. Les citoyens ont jusqu'au 4 octobre pour faire parvenir leurs idées.

La troisième édition de la campagne de participation citoyenne de la Cour des comptes et des chambres régionales et territoriales des comptes vient d'être lancée. Tous les citoyens, âgés d'au moins 15 ans, ont jusqu'au vendredi 4 octobre inclus pour proposer des thèmes de contrôle et d'enquête pour les juridictions financières. Cette campagne vise à impliquer les citoyens en tant qu'usagers, contribuables, électeurs ou acteurs de la vie publique.

La Cour des comptes et les chambres régionales et territoriales des comptes sont des juridictions financières dont la Cour est la juridiction supérieure. La Cour des comptes contrôle la régularité des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

comptes publics et vérifie la bonne utilisation des fonds publics en jugeant les comptes publics des services de l'État, contrôlant la bonne utilisation des fonds publics, certifiant la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes de l'État, du Sénat, de l'Assemblée nationale et des organismes nationaux du régime général de la sécurité sociale, vérifiant la bonne exécution des lois de finances de l'État et des lois de financement de la sécurité sociale, et en assistant le Parlement et le Gouvernement dans l'évaluation des politiques publiques.

De nombreux thèmes peuvent être proposés par les citoyens. Par exemple, parmi les thèmes retenus par la Cour des comptes lors de la précédente campagne, on trouve : la lutte contre la corruption, l'Office national des forêts et le défi de la transition écologique, le contrôle des polices, ou encore les fraudes aux retraites versées à l'étranger. L'année dernière, la Chambre régionale des comptes de PACA a quant à elle retenu le thème : la mise en œuvre du plan vélo de la métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Les sujets retenus seront annoncés le 3 janvier 2025. La Cour des comptes et les chambres régionales et territoriales procèderont aux contrôles sur les thèmes retenus dès le lendemain. Les investigations auront lieu durant plusieurs mois.

Pour participer à la 3e campagne de participation citoyenne, cliquez ici.